



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 29/10/2024

Nom du tournoi :	TRJ 6+ AURA (Tournon sur Rhône)
N° de dossier Poona :	2404797
Club ou comité organisateur du tournoi :	BCHT
Lieu de la compétition :	Tournon sur Rhône, gymnase Jeannie Longo et gymnase du lycée Gabriel Faure

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Circuit jeunes, adultes ou vétérans

Il s'agit d'un tournoi nocturne Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors NON
--------------	--------------	---------------	-------------	------------	-------------

Le niveau géographique de la compétition est : Régional / Ligue

2) La compétition se déroule du : 17/05 2025 au 18/05 2025

3) Dans : 2 salle(s) et sur 12 terrains

Salle 1 = 7 terrains

Salle 2 = 5 terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Clément PONCE

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Pascale DUMAND

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N2 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx non
--------	--------	--------	--------	--------

Le détail des tableaux selon les jours est indiqué dans les spécificités et remarques particulières en fin de document

9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s) Sauf cadet

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 03/05 2025

Le nombre maximum de joueuse sera de Sam: 70 / Dim: 112

Une liste d'attente sera établie en cas de surnombre selon les critères suivants :

Critère 1 - Meilleur CPPH	

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29553
adresse postale :	

15) Le joueur devra être licencié _____ à la date limite des inscriptions _____

16) Les droits d'engagement sont de :
1 tableau 2 tableaux 3 tableaux
Par équipes

17) Le paiement se fera _____ individuellement ou par club ou par comité

18) Le paiement est à effectuer _____ en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=29553
Le paiement devra être effectué au plus tard le jour de la clôture des inscriptions

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	03/05	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	07/05	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

La liste d'attente sera établie par tableau / catégorie (Exemple : il y aura une liste d'attente pour les simples hommes cadets) selon le CPPH.

Les joueurs inscrits peuvent être remplacés par d'autres figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera
Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera _____ en auto-arbitrage et par officiels _____

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

30) Les feuilles des matchs _____ ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute
Pour tout volant touchant une structure amovible	comme indiqué ci-dessous :
A remettre 2 fois en service et faute en jeu	

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les joueurs de la ligue Provence Alpes Côte d'Azur sont autorisés à s'inscrire.

Le samedi se dérouleront: les DD et DH pour les catégories poussins et benjamins-minimes

Le dimanche se dérouleront:

- SD: 2 séries poussines, 3 séries benjamines-minimes, 1 séries cadettes

- SH: 2 séries poussins, 4 séries benjamins-minims, 2 séries cadets

Seuls les joueurs ayant payé à la date de fin des inscriptions seront retenus

Rappel des réglementations fédérale et ligue:

Les joueurs de la catégorie Minibad sont autorisés à s'inscrire, après accord du CTR de la ligue AURA, et joueront en tableau Poussins.

Pour les tableaux Poussins, tous les matchs verront la neutralisation du couloir de fond de court. La hauteur du filet sera abaissée à 1m 40.

Pour les catégories Minibad, Poussins, Benjamins et Minimes, si les inscriptions sont supérieures à la capacité maximale d'accueil du club organisateur, les joueurs les plus jeunes puis les meilleurs au CPPH seront retenus en accord avec la ligue. Pour la catégorie Cadets Simple Hommes, seuls les joueurs classés R6 minimum à la date du tirage au sort seront retenus.

Pour la catégorie Cadets Simple Dames, seuls les joueuses classées D7 minimum à la date du tirage au sort seront retenues En cas de surnombre, les meilleurs au CPPH seront retenus en accord avec la ligue.

Les tableaux sont construits par l'organisateur suivant les directives de la ligue sur le positionnement des joueurs (es) dans les différentes séries. En cas de discussion, c'est l'avis des cadres techniques de la ligue qui sera prioritaire et retenu

Rachel Lopez est la JA Adjointe.